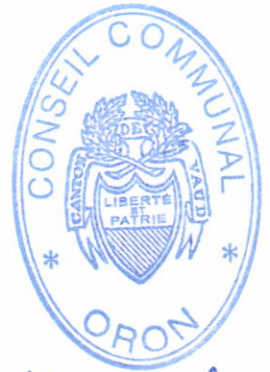




Commune d'Oron



CONSEIL COMMUNAL D'ORON

Rapport de la commission d'étude

Concernant le préavis municipal no 09 / 2013

Vu et transmis à la  
Municipalité le 24 juin  
2013  
*J. Ailha*

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission d'étude du préavis 09 / 2013 concernant le règlement communal de police, s'est réunie le mardi 28 mai 2013 à la Maison de commune de Palézieux-Village.

La commission était composée de MM. Loïc De Bourgues, Jacques Mayor, Philippe Tonacini, Fabien Zutter et Nicolas Daepfen, président.

Madame Danielle Richard, Conseillère Municipale, était présente, elle a commenté le préavis et répondu de manière détaillée et précise aux différentes questions des membres de la commission, nous la remercions pour le temps consacré et la qualité de ses réponses.

Après étude du règlement communal de police tel que proposé, ainsi que de la teneur du préavis 09 / 2013, la commission est en mesure d'apporter les commentaires suivants :

- Le projet de règlement communal de police de la commune d'Oron émane du SECRi et a subi un examen préalable du même service de l'Etat.
- Il est adapté aux spécificités propres à notre commune.
- Il couvre de vastes aspects de la vie citoyenne et répond à la plupart des préoccupations de société actuelles et même futures.
- Il permettra de clarifier bon nombre de situations traitées jusqu'alors sans bases réglementaires formellement établies.
- Tout en étant rigoureux, ce règlement respecte parfaitement les libertés individuelles et privilégie les échanges harmonieux entre citoyens ainsi qu'avec les autorités.

Pour ces raisons, la commission d'étude du préavis 09 / 2013, vous recommande, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis 09 / 2013 ainsi que le règlement communal de police qui en découle tels que présentés.

Loïc De Bourgues

Jacques Mayor

Philippe Tonacini

Fabien Zutter

Nicolas Daepfen